Paris, le 27 juillet 2012 - Une personne sur deux dans le monde souffre de douleurs de dos au moins une fois dans l'année, et bien plus fréquemment dans la plupart des cas. Chaque année depuis 2000, la Bone and Joint Decade (BJD), ONG engagée dans la recherche sur les troubles musculo-squelettiques et sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes souffrantes, invite ses membres à valoriser la Journée mondiale de la colonne vertébrale (World Spine Day). Pour la première fois en 2012, cette journée sera célébrée en France. Encouragée par les instances internationales, l'Association française de chiropratique mobilise les chiropracteurs qui proposeront ce jour-là une évaluation gratuite des dysfonctions vertébrales et des troubles de l'appareil locomoteur.

La Journée mondiale de la colonne vertébrale

La journée mondiale de la colonne vertébrale, organisée à l'échelle internationale le 16 octobre, est l'occasion pour les institutions de santé et les professionnels des pathologies du dos, de sensibiliser les populations nationales à la problématique et aux enjeux du mal de dos, par différentes initiatives. Cette journée a été créée en 2000 à l'initiative de la Bone and Joint Decade.

La Bone and Joint Decade a été lancée cette même année à l'occasion de la conférence de l'Organisation mondiale de la santé
(OMS)
sur
le fardeau des troubles muscu
lo-squelettiques au début du nouveau millénaire (
The
Burden
of
Musculoskeletal
Conditions
at
the Start of the New
Millennium
). Elle est
engagée dans la r
echerche sur les troubles muscu
lo-squelettiques et sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes souffrantes
. C'est une ONG rassemblant plus de 750 organisations du champ sanitaire, dans 65 pays. En France,
l'Association Franç
aise de Lutte Antirhumatismale
, la
Société
Francaise
de Chirurgie O
rthopédique et Traumatologique, la Société Franç
aise de Méde
cine Physique et de
Réadaption
et la Société Franç
aise de Rhumatologie
participent à son action. La profession chiropratique y est quant à elle représentée par ses instances internationales.

En savoir plus sur la Journée mondiale de la colonne vertébrale et la Bone and Joint Decade ...

Le mal de dos en France [1]

- 27 % des hommes et 36 % des femmes déclaraient ressentir régulièrement des douleurs au dos.

- Les jeunes de 12 à 19 ans, interrogés sur les principales douleurs ressenties au cours du derni er mois, déclarent que le mal de dos arrive en deuxième position (après le mal de tête mais avant le mal de ventre).

- L'ordre de grandeur du coût direct des lombalgies en France était déjà de 1,5 à 2 milliards d'euros par an, dont 500 millions d'euros pour les indemnités journalièr
es liées à un arrêt de travail
.

- Les lombalgies (hors sciatalgies) avaient occasionné, en 1992, en France, 5,25 millions de consultations ou visites en médecine générale et 620 000 consultat
ions de rhumatologues de ville
.

En savoir plus sur le mal de dos en France...

Le 16 octobre, les chiropracteurs s'engagent

Soutenue par la Bone and Joint Decade (BJD), l'Association française de chiropratique mobilisera la profession, le 16 octobre 2012, en vue de procéder au dépistage gratuit des dysfonctions de la colonne vertébrale et
des troubles de l'appareil locomoteur
partout en France.

Les rendez-vous pourront être pris auprès des chiropracteurs participant à l'opération. Leurs coordonnées seront prochainement disponibles sur le site Internet de l'AFC : www.chiropratique.org

---

La chiropraxie

Forte de 100 000 praticiens à travers le monde, la chiropraxie est la première profession de médecine alternative et complémentaire (MAC) et la troisième profession de santé de niveau doctoral après la médecine et l'odontologie au niveau international
.

Elle a pour objet la détection, la correction et la prévention des dysfonctionnements de l'appareil locomoteur et de ses conséquences, notamment au niveau de la colon ne vertébrale et des membres
.
Elle
se fonde sur une conception globale du fonctionnement de l'organisme et des relations existant entre la colonne vertébrale, le système nerveux et certains troubles de la santé
.
Elle prend ainsi en compte les facultés de ré
cupération du corps humain.
La chiropraxie repose principalement sur les actes de manipulation vertébrale - manuelle ou instrumentale, forcée ou non - et de mobilisation des articulations.

Elle est reconnue dans plus de 40 pays. Dans certains, dont une dizaine de pays européens, elle est une profession « de type médical ».

La chiropraxie en France

La chiropraxie est une profession de santé reconnue depuis 2002 et régie par le Code de la santé publique. Elle est dispensée en France par 700 chiropracteurs. Les chiropracteurs sont les seuls thérapeutes non-médecins habilités à pratiquer des manipulations vertébrales en première intention, c'est à dire sans avis médical préalable. Les chiropracteurs ont tous suivi un cursus de six années d'études à temps plein soit 5 500 heures dont 14 00 heures de stages cliniques. Cette formation garantit un degré maximal de qualité et de sécurité des soins dispensés.

---

L'Association française de chiropratique (AFC)

L'AFC est l'unique instance nationale de représentation des chiropracteurs français. Elle assure la promotion de la profession auprès des pouvoirs publics et des institutions de santé. Elle travaille quotidiennement à l'obtention d'une législation et d'une réglementation à la hauteur de la pratique de la chiropra xie dans les autres pays industrialisés. L'AFC œuvre en outre à une meilleure connaissance de la chiropraxie par le grand public et à l'amélioration de son remboursement par les mutuelles afin de favoriser un accès

aux soins le plus large possible.